



Villabé, le 23 mars 2018

Laurence PASCAL
Déléguée départementale
Secrétaire nationale
laurence.pascal@unsa-saneer.org
Tél. : 06 67 20 42 69

Philippe TORREGROSSA
Délégué au Permis de Conduire et à la
Sécurité Routière de l'Essonne

Objet : Blocage du centre d'examens du permis de conduire d'Évry

Monsieur Le Délégué,

Ce matin, une action de blocage du centre d'examens du permis de conduire B d'Évry a été menée par des adhérents de syndicats des EECA. Ce blocage avait pour but d'empêcher les départs en examens des candidats libres accompagnés d'enseignants indépendants.

Lors de notre entretien sur place, je vous ai fait connaître la position de mon syndicat sur ce type de comportement. L'UNSA-SANEER considère que tous les candidats doivent être « traités » par l'administration de la même manière et qu'en aucun cas la filière d'apprentissage ne doit être prise en compte.

L'enseignement de la conduite à titre non onéreux est libre en France et réglementé dès lors qu'il est à titre onéreux. Il n'appartient pas aux IPCSR, lors de l'accueil du candidat, de discriminer l'utilisateur du service public.

Il me semble dangereux que les membres d'une profession du secteur privé puissent venir perturber la mission de service public de fonctionnaires de l'État au risque d'engendrer des tensions graves.

Les IPCSR ne doivent pas être soumis aux intérêts d'une corporation et être les otages des organisations professionnelles des EECA.

Les IPCSR ne sont pas les « inspecteurs des auto-écoles » comme trop souvent la presse et l’imaginaire collectif nous qualifient ou nous considèrent .

Aussi, le SANEER estime que dès lors qu’un blocage a lieu, les IPCSR pourront faire valoir leur droit de retrait pour la demi-journée qui suis le blocage.

Je vous demande de bien vouloir me faire connaître votre position sur ce sujet ainsi que les mesures que vous envisagez afin que tous les candidats, usagers du service public puissent passer leurs examens et les IPCSR effectuer leurs évaluations dans un climat serein et apaisé.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Monsieur le Délégué, mes sincères salutations.

Laurence PASCAL

Signé

Copie : IPCSR 91
Bureau national



UNSA SANEER
Direction Départementale des Territoires
de Seine et Marne
BP 90074
77353 MEAUX CEDEX

